## MAIRIE DE

#### VILLEGLY

#### Nombres de conseillers

En exercice: 15

Présents: 11

Votants: 11

#### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

**VOTE POUR: 11** 

**VOTE CONTRE: 0** 

**ABSTENTION: 0** 

#### Domaine:

## BUDGET PRINCIPAL 2022

#### Sous-domaine:

Virements de crédits

#### **OBJET:**

# Décision modificative n°2

N° 44 /2022

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

## DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

## **SEANCE DU 20 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt juin à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation: 14 Juin 2022

<u>Présents</u>: Alain MARTY – Raymond BENOIT – Janine POUSSE – Michel GREFFIER – Stéphane AZEMA – Emmanuel COULONVAL – Jean MAURY – François DUVERT – Joëlle LEVEJAC – Vanessa SALANDINI – Emilie BELUCHE.

<u>Absents excusés</u>: Christine SANCHEZ – Véronique BROUSSE – Véronique MARCAILLOU – Christophe FOURES.

Mr AZEMA Stéphane a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que ce dernier a voté le Budget Primitif lors de la séance du 11 Avril 2022.

Les prévisions inscrites au Budget Primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui vote des décisions modificatives.

La présente décision modificative a pour objet le virement de crédits budgétaires.

DEPENSES		RECETTES	
Article - Chapitre - Opération	Montant	Article - Chapitre - Opération	Montant
2131 – 21 – 306 Construction Mairie	+ 1 000 €		
212 – 21 – 240 Travaux terrain Football	- 1 000 €		

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire est invité à délibérer afin de :

- VOTER la présente décision modificative et intégrer les crédits dans le budget de la commune.
- DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme Le Maire,

Alain MART

